



Et la qualité du tri

La collecte sélective a été lancée il y a maintenant 20 ans.

Les consignes de tri n'ont pas beaucoup évolué au fil des ans. Sur notre territoire, seules les bouteilles ayant contenu des corps gras ont été ajoutées à la liste des objets recyclables.

Les bouteilles d'huile quoi !

Et pourtant le SMICTOM lutte toujours pour la qualité du tri ! Pourquoi ?

Ce problème apparemment fort simple est en fait nourri par de multiples facteurs que nous allons rapidement vous exposer.



- Le système en lui-même
- Les syndicats, des structures mal connues
- Des consignes différentes sur le territoire national
- L'extension des consignes de tri

Ensuite nous allons vous donner la chance de vous comparer à votre commune voisine pour voir qui est le meilleur et qui peut faire des progrès...

Et enfin, nous vous offrirons un petit tour de tous les outils de communication que nous mettons gratuitement à disposition des particuliers, bailleurs, locataires, écoles, mairies...

Partout où il y a du tri en fait !

Le système en lui-même...

Le système de collecte valide les mauvaises habitudes... Pourquoi ?

Prenons l'exemple de monsieur Durand.

Nos équipes ont pour consigne de ne pas collecter une poubelle avec trois erreurs ou plus et là est la faille...

Quand monsieur Durand fait une erreur de tri et que sa poubelle est collectée, il assimile tout le contenu de sa poubelle comme étant «bon». Ensuite, quand il fait une erreur de tri différente et que sa poubelle est toujours collectée, monsieur Durand pense encore avoir «tout bon». Mais voilà, quand il fait encore une erreur, et que celle-ci se cumule avec les deux autres, sa poubelle est refusée. Et là, nous avons monsieur Durand qui peste car il pense avoir été scotché pour une seule erreur de tri et non pour les trois ! Voilà un de nos gros problèmes. Mais nous ne pouvons pas refuser les poubelles dès qu'elles ont une erreur ! Cela représenterait plus de la moitié des poubelles !

Les syndicats, des structures mal connues...

Même moi, je ne savais pas ce qu'était un syndicat avant de travailler ici !



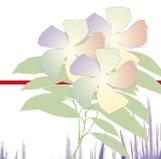
Il faut bien nous l'avouer, vu de l'extérieur, le monde des déchets n'est pas très sexy...

Les habitants ne sont pas très demandeurs d'informations à ce sujet... Du moment que leurs poubelles sont collectées, que cela soit par un syndicat, la mairie ou le Père Noël... Ce n'est pas une question existentielle...

Pourtant il y a des syndicats de collecte partout en France, il y en a des centaines !

Ne ratez pas...

Le mois prochain, une surprise spéciale Printemps ! Petit indice, préparez vos bottes !





Des consignes différentes par territoire...

Première difficulté, quels sont les «territoires»? Ici, ce sont des territoires des syndicats que l'on parle. Pour nous par exemple, de nos 22 communes.

De plus, chaque syndicat a fait des choix stratégiques et techniques. Cela suivant les installations dont il dispose, la configuration de son territoire, de son habitat et de

sa population. C'est pourquoi certains syndicats ont choisi le point d'apport volontaire ou le ramassage en porte à porte, de collecter les emballages recyclables et les journaux - magazines en mélange ou séparément...

Concernant la collecte, il y a quasiment autant de cas de figure que de syndicats mais les consignes de tri sont à peu de choses près les mêmes partout. Ouf...

Le tableau

Suivi de collecte

Le suivi de collecte est réalisé sur le terrain par les éco-ambassadeurs. C'est le pourcentage de poubelles contenant plus de trois erreurs, scotchées par les éco-ambassadeurs et donc refusées à la collecte. Notre moyenne est de 13,9%.

En comparaison, la moyenne de refus sur notre territoire est de 11 %, la moyenne francilienne(1) est de 25,6 % et la moyenne nationale(2) de 23 %.

(1) Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés en Île-de-France en 2011 – ORDIF

(2) Filière et recyclage 2010 - ADEME

Caractérisation

La caractérisation des déchets est effectuée sur un échantillon de 150 Kg qui est trié à la main pour ainsi mesurer les différents matériaux et les erreurs de tri.

Pour plus d'information, voir la lettre de janvier 2014.

Textile

Dans le cadre de son programme de prévention des déchets, le SMICTOM effectue régulièrement des suivis des bornes textiles pour s'assurer de leur propreté et de leur efficacité. Utiliser les bornes textiles, c'est donner une seconde vie aux vêtements, du travail d'insertion et réduire ses ordures ménagères !

Nous sommes très bons et c'est pourquoi il ne faut pas relâcher nos efforts !

Villes	Suivi de collecte	Caractérisations	Textile
Avon	13,5	10,6	36 450 Kg
Bois le Roi	12,1	10,8	7 470 Kg
Bourron Marlotte	12,3	15,7	Pas de borne
Chartrettes	13,8	9,3	Pas de borne
Champagne sur Seine	6,85	10,2	10 200 Kg
Ecuelles	12,3	15,8	11 200 Kg
Episy	14,9	N.C	1 750 Kg
Fontaine le Port	13,5	N.C	Pas de borne
Fontainebleau	16,22	10,8	4 700 Kg
Hericy	23.2	11,3	8 750 Kg



Ça en fait des chiffres...



Villes	Suivi de collecte	Caractérisations	Caractérisations
Montarlot	10,0	N.C	Pas de borne
Montigny sur Loing	13,9	9,1	13 250 Kg
Moret sur Loing	14,0	10,1	13 900 Kg
Saint mammès	7,4	N.C	6 200 Kg
Samois sur Seine	14,7	12,0	2 700 Kg
Samoreau	19,6	12,3	17 200 Kg
Thomery	12,3	10,5	3 300 Kg
Veneux-Les Sablons	19,0	10,3	10 000 Kg
Vernou-La Celle sur Seine	9,2	10,9	Pas de borne
Villecerf	9,6	N.C	Pas de borne
Villemer	11,4	NC	1 200 Kg
Vulaines	10,1	13,1	3 550 Kg

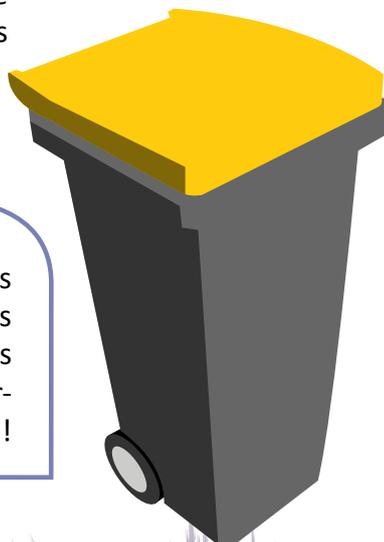
L'extension des consignes de tri...

Cette expérimentation qui touche environ 10% de la population française a pour but de tester le recyclage de beaucoup plus de familles de plastiques. Cette expérience temporaire de grande ampleur peut semer le doute dans les consignes de tri.

La revente des matériaux.

Les matériaux issus du recyclage sont revendus comme matière première secondaire. Ces coûts de reprise ne couvrent malheureusement pas les coûts de collecte et de traitement... Mais ils y participent... C'est pourquoi le bon geste, c'est le tri !

Mais au fait, de quoi est composé cette poubelle ?



Erreur de tri : 11 %

Tetrapack : 2%

Métaux : 4 %
(acier, aluminium)

Plastiques : 10 %
(bouteilles, bidons et flacons)

Cartons : 28 %

Journaux Magazines : 45 %



Mais au fait, pourquoi bien trier ?

- Plus nos chiffres sont bons, plus nous avons de subventions de la part de l'éco-organisme chargé de la promotion du recyclage des emballages : Éco-emballages.
- Plus nos chiffres sont bons et moins il y a de refus de tri qui nous coûtent très chers.

- Plus il y a de tri, moins il y a d'emballages recyclables dans les ordures ménagères résiduelles à incinérer. Ce qui nous fait des économies car le traitement des ordures ménagères résiduelles nous coûte lui aussi très cher.

Conclusion : trions !

Nos outils de communication

À tout moment vous pouvez nous en faire la demande par téléphone, fax et mail. Vous pouvez aussi en demander lors de manifestations quand vous nous croisez sur nos stands ou lorsque vous rencontrez nos éco-ambassadeurs, en permanence sur le terrain !

Le guide de tri, notre fer de lance !



Les affiches de tri, pour l'habitat collectif.



De grandes affiches pour ne plus se tromper !

Un guide spécial gardien. C'est un interlocuteur privilégié pour nous et ensemble nous gérons au mieux l'habitat collectif.



Notre site internet.

Très complet, il est régulièrement enrichi pour répondre à toutes les questions que vous vous posez !



Nos lettres mensuelles !

Comme celle-ci ! Vous pouvez la recevoir par mail en vous abonnant. Il suffit de nous envoyer « Je souhaite m'abonner à la lettre du SMICTOM » à smictom2@wanadoo.fr Vous pouvez retrouver toutes nos lettres et tous nos documents sur notre site internet bien-sûr !

Les guides ADEME.

Ceux qui nous concernent directement sont à télécharger gratuitement sur notre site !

Les autocollants pour les bacs, très importants !



Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter : SMICTOM de la Région de Fontainebleau, 56 Route de Bourgogne, Veneux-Les-Sablons www.smictom-regionfontainebleau.fr